



# SOURCING DECO

## CHARTRE EXPOSANTS

### Installation

Sauf indisponibilité des lieux, l'installation des stands est prévue la veille du premier jour d'exposition. L'accès à la salle sera possible jusqu'à 30 minutes avant la fin de l'horaire d'installation. Le stand devra être installé en intégralité la veille de la manifestation. Aucune installation autorisée le matin de la première journée de salon.

### Stands

La surface du stand peut être variable selon le lieu d'exposition. Elle sera toujours comprise entre 15 et 25 m<sup>2</sup>.

MP EVENT est le fournisseur de l'équipement suivant : tables, chaises, nappe noire. Toute dégradation de l'équipement sera soumise à facturation.

Chaque stand devra être équipé de la manière suivante :

- Fond de stand obligatoire, équipé sur une hauteur minimale approximative de 200cm.
- Eléments latéraux non fixes type portants autorisés. Hauteur maximum 120 cm

Afin de respecter une harmonie visuelle, voici les points à respecter :

- Laisser le nappage entièrement visible côté allée
- Aucun élément ne doit dépasser de la surface du stand

Afin de respecter le lieu d'exposition, voici les points à respecter :

- L'utilisation d'accessoires type scotch, pâte à fixer, punaises, pointes, etc, sollicitant les murs ou éléments de la salle d'exposition est interdite.

### Fourniture d'électricité

Eu égard aux caractéristiques des lieux d'expositions, la fourniture d'électricité pour un emplacement peut être une prestation en supplément. Tout raccordement ou branchement non autorisé pourra faire l'objet d'une facturation majorée. Votre souhait de raccordement sera à exprimer directement lors de la réservation de votre emplacement et la facturation sera immédiate. Toute demande ultérieure au passage de commande ne pourra être garantie.

### Restauration

En supplément du buffet permanent qui propose des bouchées salées et sucrées, il vous sera également possible de réserver un sachet repas composé d'un sandwich classique et d'un dessert type boulangerie. Le choix de bénéficier de cette prestation sera automatiquement reconduit pour la seconde journée du salon, il n'est pas possible de scinder les deux journées de salon. Toute demande ultérieure au passage de commande ne pourra être garantie.





SOURCINGDECO

## CHARTRE EXPOSANTS

### Démontage

L'horaire de démontage des stands est fixé à partir de la fermeture du salon aux visiteurs le deuxième jour d'exposition. Pour le respect des visiteurs, des exposants ainsi que des organisateurs, aucune anticipation ne sera tolérée. Tous les équipements et produits visibles du stand doivent être en place jusqu'à l'heure autorisée de démontage.

### Livraison et Enlèvement des colis

La livraison de matériel ainsi que son enlèvement est soumise à autorisation du lieu et ne peut être garantie. Merci de consulter les lettres d'intendance préalables à chaque salon afin de vérifier cette possibilité ou non.

Des dates et horaires seront également précisés dans les lettres d'intendance. Merci de les respecter scrupuleusement.

Merci d'indiquer systématiquement de façon lisible vos coordonnées ainsi que les coordonnées de livraison sur chaque colis arrivant, et repartant, des lieux d'exposition. MP EVENT se réserve le droit de refuser toute possibilité de livraison ou enlèvement de colis pour de futurs salons si des manquements à ces obligations venaient à être constaté.

---

**TOUT MANQUEMENT À UN OU PLUSIEURS ÉLÉMENTS ABORDÉS DANS CETTE CHARTRE POURRA CONDUIRE MP EVENT À NE PLUS ACCEPTER LA SOCIÉTÉ EXPOSANTE EN QUESTION.**

---

